



CENTRO EUROPEO DI STUDI TRACI

Anno/Anul XX. N. 198 Aprile/Aprilie 1991

Noi Tracii

Mensile. Spedizione abb. postale Gruppo III 70% - 00187 Roma, Foro Traiano 1/A, Tel. 06/679.77.85

LE MONNAYAGE TRIBAL THRACE ET LE GRAND TRAFIC COMMERCIAL PENDANT LA PREMIERE MOITIE DE V-e s.av.J.C.

Iordanka Youroukova

Il nous semble que tout thème de synthèse ayant pour but de présenter dans des schémas généraux le caractère et le développement d'une certaine partie isolée du monnayage suscite chez les chercheurs les mêmes difficultés. Désireux de présenter sous une forme plus accessible un vaste matériel par sa chronologie et son volume, ils omettent sciemment dans bien des cas toute une série des faits intéressants, en mettant l'accent sur d'autres, à première vue secondaires, qui concernent certaines nouvelles découvertes ou bien sont l'objet de leurs propres intérêts scientifiques. Cette manière de traiter les thèmes généraux, bien que subjective à première vue, a l'avantage d'abandonner les modèles de répétitions fastidieuses. Dans les schémas de phénomènes et processus connus s'insèrent de nouvelles observations et faits originaux, bien souvent extraits de publications non complètes et fragmentaires de trésors et monnaies isolées. Complétant nos idées sur le développement d'un monnayage, celles-ci entrent en circulation scientifique.

Ces raisonnements concernent également notre tentative de présenter un nouveau regard d'ensemble sur le monnayage tribal thrace. Tout dernièrement nos idées sur ce monnayage se limitaient à un nombre très restreint de monnaies. C'étaient des tétrastatères des Derroniens de type «tryskèle», ainsi que les statères des Orreskiens. Ce schéma simplifié a été modifié par les résultats des études sur toute une série de trésors intéressants provenant d'Égypte, Syrie, Jordanie, Iran

etc. Parallèlement à de nombreuses autres monnaies grecques archaïques on a décelé dans ces trouvailles un nombre considérable de monnaies de tribus considérées dans certaines éditions de renom comme objets dénonçant la main et le sens artistique de faussaires modernes. Il s'agit des monnaies des Bisaltes, Edoniens, Ichnéens, Tynteniens, certaines émissions des Derroniens etc.

Synthétisant les renseignements concernant ces trouvailles, dont la plupart sont déjà l'objet d'études détaillées, le populaire IGCH¹ (Inventaire des trésors monétaires grecs) retrace le tableau du circuit monétaire dans les terres autour du bassin méditerranéen oriental pendant la première moitié du Ve s.av.J.C. Certains faits se profilant dans ce tableau attirent notre attention. Tel est le cas avec les six trésors, dans lesquels de pair avec les monnaies de l'aréal thraco-macédonien (celles des Derroniens, Orreskiens, Bisales, Ichnéens et des situés à proximités d'eux Acanthas, Leté, Sermibé, Dicala, Abdère et autres) sont contenues également des monnaies frappées au nom de quelques polis grecques en Sicile². Et si la production monétaire de Rhégion et de Léontini est représentée seulement par des exemplaires isolés³ - écho probable d'infiltration commerciale indirecte de caractère incident, la présence de celle de Zanclé-Messana est beaucoup plus compacte. Cette caractéristique est déterminée aussi bien par les trésors dans lesquels les monnaies de cette ville sont contenues (et ce sont toutes les six) que par le nombre des exemplaires y contenus. Significative sous ce rapport est la trouvaille remarquable de Asynst. Parmi les monnayages archaïques variés, représentés dans la plupart des cas par 1 ou 2 exemplaires, elle contient 14 monnaies de zanclé. En outre, il est intéressant de relever que 12 de ces monnaies sont d'un même type et d'une même valeur nominale. Ce sont des tétradrachmes du type dit «samien» (dépouille d'une tête de lion, vue de face) l'avant d'une galère⁴. Ce monnayage insolite est lié aux réfugiés Samiens installés à Zanclé. Enfuois de leur pays après l'échec de la révolte de l'Ionie contre les Perses, ils soumièrent cette polis et pendant une assez brève période (entre 494/493 - 489/488) frappèrent des tétradrachmes portant leur propres types⁵. La propagation de ces monnaies, représentées bien que par des exemplaires isolés encore dans deux autres trésors (d'Egypte et d'Asie Mineure)⁶ est liée, comme il semble, avec la popularité des prototypes de Samos. La revue des trouvailles monétaires, dont la plus grande partie est concentrée autour du Delta en Egypte⁷, illustre la circulation commune des monnaies de Samos avec le dit argent thraco-macédonien (celui de Laté, Dicala, Abdère, Thasos, des Derroniens etc).

Le cours très élevé de l'argent en Egypte (OR: AR = 2:1) assurait de gros bénéfices à ceux qui achetaient ici le blé et d'autres matières premières contre les monnaies d'argent de grandes valeurs nominales. La localisation des trouvailles indique que la principale voie commerciale suivait la voie maritime: de Thasos par Chios ---» vers Alexandrie⁸. D'autre part, Samos est le centre transitaire fondamental dans les contacts commerciaux entre l'aréal thraco-macédonien et les polis ioniennes. Cela explique la pénétration des types samiens caractéristiques dans le monnayage d'Abdère à la fin du premier quart du Ve s.av. J.C.⁹. Dans ces conditions il est tout naturel que les émigrés samiens installés à Zanclé se soient engagés de nouveau, cette fois sur le sol sicilien, dans les affaires et opérations commerciales qui leur sont connues. Dans ce but ils profitent du crédit des monnaies samiennes originales en déployant dans l'atelier monétaire local, jusqu'alors en léthargie, une production reproduisant leurs types.

Deux trésors - celui de Géla et de Messina¹⁰ - dévoilent la participation des tétradrachmes «samiens» de Zanclé dans le circuit monétaire sicilien. Dans ce cas, à part avec les signes monétaires locaux caractéristiques de l'aréal, ils s'entremêlent de nouveaux avec les tétradrachmes d'Acanthos qui leur sont contemporains.

Les résultats des études des trésors mentionnés provenant de l'Égypte, Syrie, Jordanie, Iran etc. conduisent à une réévaluation du contenu d'une trouvaille ignorée de Bulgarie - celle du village Sadovik, région de Pernik (Tran). Ce trésor comprend deux statères des Tynteniens, ainsi qu'un tétrastatère des Derroniens du type d'Hermès, debout derrière le dos de deux boeufs. Durant plus de six décennies ces remarquables monnaies appartenant à la collection numismatique du musée archéologique à Sofia étaient considérées comme des objets dus à des faussaires modernes et de ce fait demeurées en dehors du cercle des intérêts scientifiques.¹¹

Que nous relève l'analyse iconographique et stylistique de ces trois monnaies de Sadovik.

L'effigie d'Hermès, nu, un caducée à la main, se tenant debout derrière deux boeufs, représentée sur la monnaie des Derroniens, ainsi que celle d'un homme vetu d'une courte tunique, retenant par la bride un cheval qui se cabre, sur l'avvers de deux statères des Tynteniens, lient au plan de l'iconographie et du style les monnaies de Sadovik à certaines monnaies des Edoniens, Orreskiens et Ichnéens. Ces effigies si proches par l'iconographie et le style mettent en rapport chronologique et thématique une grande partie des émissions monétaires des tribus thraces. Le carré plat, reparté en quatre parties, représenté sur le revers du tétrastatère des Derroniens, ainsi que la forme abrégée de l'inscription (cuv.gr. - depp?) gravée sur l'avvers, indiquent qu'il est plus ancien que les derrones au «tryskèle».

Les derrones du type «Hermès, debout derrière deux boeufs» sont représentés dans les trésors d'Asyut et de Zagazig (enfouis respectivement vers 475 et 470 av.J.C.)¹² parallèlement avec les tétradrachmes samiens de Zanclé qui leurs sont contemporains. Ce «terminus ante quem commun» se rapporte également aux statères des Orreskiens du type «centaure tenant dans ses mains une nymphe», représentés dans le trésor d'Asyut par 32 exemplaires. Le casque avec crinière, représenté sur le revers d'une des émissions d'Asyut, prouve l'authenticité d'un exemplaire analogue de la collection numismatique du musée archéologique de Sofia, traité des décennies durant comme un faux. A part Asyut ce monnayage intensif, organisé pendant les guerres gréco-perses, est attesté dans deux autres trouvailles du territoire de l'Égypte actuel¹³. Les deux seuls trésors contenant des statères des Orreskiens de Bulgarie, qui sont malheureusement dispersés, sont découverts non loin du cours supérieur du Néstos¹⁴. Dans les deux cas, de pair avec les statères des Orreskiens, ont été trouvés également des statères archaïques de Thasos, proches par leur iconographie, qui appartiennent manifestement au même aréal géographique. La diffusion conjointe des deux types de monnaies auprès du cours supérieur de Néstos localise à son tour les possessions des Orreskiens et leur monnayage dans la région de Pangée, non loin de Thasos¹⁵. En outre, les deux trésors bulgares sont pour le moment les seuls du territoire de la Péninsule balkanique dans lesquels sont représentés les statères du type «centaure et nymphe».

Malgré le grand nombre de monnaies des tribus thraces, le trésor d'Asyut ne contient pas les monnaies des Derroniens du type «tryskèle» ainsi que des octo-

drachmes des Bisaltes, des Edoniens et des Orreskiens. La même observation est confirmée également par d'autres trésors semblables par leur composition.¹⁶ Ces données montrent que les derronnes du type tryškèle, les octotrachmes des Bisaltes ainsi que ceux de Géta, roi des Edoniens, appartiennent à une période plus récente dans le développement du monnayage tribal thrace. Ses limites chronologiques -476/475 - 465 av. J.C.¹⁷ se retracent par les événements, survenus après les guerres gréco-perses, lorsque la région du Strymon inférieur et Pangée deviennent l'objet de nouveaux appétits. Tels sont ceux d'Athènes qui à deux reprises - en 475 et 465 av. J.C. - entreprend de vaines tentatives pour leur conquête.

Cette datation nouvelle plus récente des derronnes du type tryškèle concerne l'interprétation du trésor du village Vélitchkovo (région de Pazardjik), situé dans le coeur même de la vallée thrace.¹⁸

De par le caractère de son contenu ce trésor est pour le moment unique dans le monde. Les dix grandes monnaies d'argent dont il est composé, sont d'un même type et d'une même valeur nominale. Leur frappe, par l'inscription gravée sur leur avers, est reliée avec la tribu thrace des Derroniens. Sur l'avvers des monnaies est représenté un homme âgé, barbu, assis dans un char tiré par deux boeufs à droite. De sa main droite il brandit son fouet. Il est habillé d'un long chiton à manches, coiffé d'un pétasos. Cette scène de composition intéressante est compliquée par l'inclusion de signes complémentaires ou de symboles. Dans 4 exemplaires c'est le symbole solaire (une étoile octogonale, entourée d'un cercle de grénétis), tandis que dans les 6 autres - aigle aux ailes déployées, tenant dans son bec un lézard. Ces deux symboles sont accompagnés d'inscriptions de différente forme. Dans le premier cas nous déchiffrons DERRONI, tandis que le second présente le nom des Derroniens dans sa forme complète - DERRONIKON. A en juger par les inscriptions gravées sur les rares monnaies d'argent du roi des Edones-Géta et du souverain odryse Seuthès II, ayant gouverné quelques décennies plus tard, le nom des Derroniens, employé comme adjectif, pourra logiquement être complété par les mots: *argiriou, komma o nomisma*. Dans ces cas l'interprétation pourrait être la suivante: argent, sceau ou monnaie des Derroniens¹⁹. Une série rare du milieu du I^{er} s.av. J.C. offre une inscription, qui a le même sens: *kotios, character*.²⁰ C'est la dernière expression d'une ancienne tradition locale manifestée dans le monnayage tribal thrace dès la première moitié du V^e s.av. J.C. D'autre part la stabilité de ces inscriptions, insolites pour le monnayage grec, est une des expressions de continuité entre les deux étapes dans le développement de la production monétaire thrace. Sur le revers des monnaies des Derroniens nous voyons trois pieds joints de silène, entourés d'un cadre rectangulaire. C'est l'ainsi dit le tryškèle - représentation caractéristique également des statères de Lykia de la première moitié du V^e s.av. J.C. (500-450 av. J.C.). Dans ces derniers la présence du tryškèle s'explique comme symbole du soleil, lié avec le dieu principal de Lykia - Apollon Lykios, le dieu de la lumière.²¹ La ressemblance iconographique entre les monnaies de Lykia et celles des Derroniens est l'expression d'idées communes, liées avec le culte d'Apollon, dont le symbole est le tryškèle.

En ce qui concerne la représentation du voiturier sur l'avvers des derronnes de Vélitchkovo, il faut souligner immédiatement que cette scène est parmi les plus énigmatiques dans l'iconographie monétaire thrace. Les auteurs de maintes oeuvres spécialisées se contentent seulement de la description détaillée de cette compo-

sition dans laquelle le voiturier est la figure centrale²², cependant que d'autres, allant plus loin, le traitent comme un roi anonyme, qui fait le tour de ses possessions avec son char traîné par des boeufs²³. La référence à un passage de l'Illiade (chant XXIV) dans lequel Hermès est décrit dans presque la même scène reproduite sur les monnaies des Derroniens, permet de reconstruire entièrement cette étrange composition. Dans sa qualité de voiturier Hermès traverse avec le corps de Hector tué la partie la plus dangereuse de la route entre le camp des grecs en Troie, accompagné dans sa mission par l'envoyé de Zeus - l'aigle²⁴. L'identification du voiturier avec Hermès est confirmée par un détail iconographique ignoré. Le voiturier porte sur sa tête non pas le chapeau macédonien à larges bords - kausia, mais le pétasos, l'attribut d'Hermès. En outre, la scène est liée avec une autre représentation typique pour des émissions plus anciennes des Derroniens, où comme nous avons vu, Hermès est représenté dans une iconographie caractéristique pour lui. Ici, outre le pétasos il tient dans sa main son caducée. L'image d'homme nu avec pétasos et deux lances inclinées vers la terre représenté debout derrière le dos de deux boeufs sur les octodrachmes des Orreskiens, ainsi que sur celles de Géta, roi des Edoniens, est interprétée également comme Hermès.²⁵ Cette interprétation est confirmée par l'introduction fréquente du caducée comme un signe complémentaire sur le corps du boeuf.²⁶ Les deux lances qui caractérisent une grande partie de ces effigies sont un attribut d'Arès. Ces images syncretisées Hermès-Arès correspondaient aux idées des souverains terrestres - les chefs de tribus et rois. Confondant leur pouvoir avec le pouvoir divin, ils s'assimilaient à eux.²⁷

Il paraît que l'aristocratie terrienne et les tyrans en Italie Méridionale et en Sicile ne restent pas étrangers à ce courant idéologique. Ainsi sur l'avvers des premières tétradrachmes de Syracuse est représenté un char tiré par de pesants chevaux, dont le premier seulement est gravé entièrement (les trois autres sont simplement indiqués par des contours). L'aurige tenant les rênes est la figure dominante. Par son sujet ainsi que par son style cette scène a une certaine ressemblance avec celle, reproduite sur les derrones.²⁸ Cette ressemblance s'accroît d'ailleurs par le cercle de grènetis, qui sur les deux types de monnaies entoure la composition. Plus tard pareilles quadriges sont représentés sur les tétradrachmes de Géla et de Léontini.²⁹ Vers 480 av. J.C. le tyran Anaxilas plaça sur l'avvers des tétradrachmes de Messana (l'ancienne Zancélé), ainsi que sur celles de Rhégion un bige de mules, conduit par un personnage barbu - scène commémorant la victoire olympique, remportée par le tyran lui-même dans un attelage de mules.³⁰ Quelques reliefs cependant, encore plus proches de derrones, sont ceux de l'aréal paléovénitien. La scène qu'ils reproduisent - l'homme barbu, conduisant un char tiré par deux boeufs, reflète les mêmes idées et conceptions artistiques propres au monnayage des Derroniens. D'après le prof. Gorini qui a le mérite de constater le premier cette étrange ressemblance iconographique entre ces deux différents types de monuments - les reliefs et les monnaies, la composition a un caractère «ctonique».³¹

Un autre problème intéressant en rapport avec l'étude du trésor des derrones de Vélitchkovo est celui du système monétaire d'après lequel ces monnaies étaient frappées. La réponse à cette question est donnée par le poids des derrones. Il varie entre 38,90 et 40,65 gr. - le poids moyen des dix exemplaires pesés étant 40,10 gr.

Les études sur le monnayage macédonien, qui ont porté également sur la production monétaire des tribus thraces ainsi que sur celle de certaines polis grecques les plus importantes du littoral thrace méridional - Abdère, Maronée et Aenos, ont prouvé l'utilisation en commun d'un système monétaire «thraco-macédonien» en trois séries. L'unité fondamentale y est le statère de 9,82 gr. (il représente 1/50 partie de la mine légère de Babylone au poids de 491 gr.)³². D'après ce système, où les poids de certaines valeurs nominales les plus employées dans les trois séries coïncident, les derrones de Vélitchkovo peuvent être déterminés pour la même raison comme tétrastatères de la première série ($4 \times 9,82 = 39,28$) ou bien comme dodécadrachmes de la deuxième série ($12 \times 3,27 = 39,28$). Dans l'historiographie bulgare ces monnaies sont déjà connues sous le nom de «tétrastatères». Le rôle du statère comme unité fondamentale illustre la dépendance entre les monnayages des différentes tribus thraces. En rapport avec eux sont les monnaies des souverains macédoniens et péoniens, ainsi que ceux d'Abdère, de Thassos, de Maronée et d'Aenos. L'adaptation d'un système monétaire commun, conforme à l'étalon oriental de ces institutions politiques différentes par leur caractère et organisation, est l'expression non seulement de leurs relations mutuelles étroites et contacts, mais aussi de l'orientation générale de leur commerce vers l'Orient.

Le monnayage tribal thrace se développe sous l'influence de deux facteurs qui, bien que différents par la forme, ne diffèrent pas par leur sens. Le premier vient des polis grecques sur le littoral thrace, tandis que le deuxième - relie directement la Thrace avec l'Est. Dans ce deuxième facteur précisément réside l'explication du grand rôle du monnayage phénicien, de celui des souverains lydiens et des villes grecques d'Asie Mineure dans la formation de la production monétaire thrace. En d'autres termes nous sommes en présence de l'influence directe de l'Est - par des rapports économique-politiques directs et de l'influence indirecte - par les polis grecques sur le littoral thrace.

Les Bisaltes qui habitaient les terres à l'ouest du Strymon, sont mentionnés très souvent par les anciens auteurs.³³ Sur l'avvers de leurs octodrachmes est représenté un homme barbu, debout derrière le dos d'un cheval. Dans sa main il tient deux lances inclinées vers le sol. Ici également la présence de la lance, attribut d'Arès, autorise à identifier ce personnage avec le dieu de la guerre vénéré par les thraces.³⁴ D'après une autre thèse ce cavalier s'appêtant à monter à cheval est le légendaire Rhésos, tué devant les murs de Troie.³⁵ La présence du pétafos qui met en doute les deux thèses révèle de nouveau l'iconographie d'Arès-Hermès synchretisé. Par ses qualités cette représentation répondait aux idées de rois anonymes des Bisaltes qui s'assimilaient à Hermès-Arès. Le revers des émissions les plus anciennes est un carré plat, divisé en quatre parties, tandis que l'inscription, contenant le nom des Bisaltes, est gravée sur l'avvers. Dans les émissions les plus récentes interviennent certains changements. Le nom des Bisaltes passe sur le revers. Ici il est gravé autour d'un petit carré plat, divisé en quatre parties, toute la composition étant entourée d'un cadre carré concave. Cette manière caractéristique de formation du revers qui comprend le nom d'une organisation tribale, de souverain, de ville ou de magistrat se rencontre sur les octodrachmes des Bisaltes et d'Alexandre Ier, sur les tétradrachmes d'Acanthos ainsi que sur celles d'Abdère.³⁶ Une disposition semblable suivent également les octodrachmes de Géta, roi des Edones et celles gravées sur les octoboles de Mosès inconnu. Ce fait met en dépendance chronologi-

que les monnayages de ces institutions politiques différentes. On admet qu'elles sont toutes frappées après 480/479 av.J.C. Cette datation est complétée par la composition des trésors dans lesquels sont présentes les octodrachmes des Bisaltes. Ces trésors de Turquie, de Syrie, de Jordanie et d'Iran, enfouis dans les dernières décennies du V s.av.J.C.³⁷ illustrent de nouveau la propagation des monnaies des tribus thraces loin vers l'Orient. L'aspect fragmentaire sous lequel est présentée la plus grande partie de ces exemplaires est l'expression de la nécessité de petites valeurs nominales pour la circulation locale.³⁸

Les octoboles extrêmement rares des Bisaltes sont proches du point de vue métrologique, iconographique et stylistique de deux autres types monétaires - les octoboles d'Alexandre Ier et ceux avec le nom de Mosès. Se basant sur cette ressemblance frappante la littérature scientifique considère Mosès comme roi des Bisaltes.³⁹ Bien que cette interprétation ne peut être admise sans réserve. La ressemblance entre les monnaies de Mosès et les octoboles d'Alexandre Ier place dans les limites chronologiques communes les deux types monétaires. Elles sont déterminées par la datation solidement argumentée des émissions d'Alexandre Ier, mises en circulation entre 476/75 - 460 av. J.C.⁴⁰ A cette même période appartiennent les octodrachmes et les octoboles des Bisaltes, dont la légende, propre par tradition au monnayage des Derroniens et des Orreskiens, recrée uniquement le nom de l'organisation tribale. Il nous est difficile d'admettre que les Bisaltes transgressent, et cela seulement par rapport à une partie de leurs monnaies de petite valeur, cette tradition en mettant en circulation également des émissions avec le nom de Mosès. Les octodrachmes de Géta ne transgressent pas ce schéma. Elles ne sont pas précédées ni même accompagnées d'autres émissions monétaires des Edones et en tant que premiers en leur genre dans le monnayage de cette tribu thrace peuvent naturellement introduire une nouvelle par sa forme et son contenu inscription. Le cas avec les octoboles de Mosès est, selon toute probabilité, analogue. Ils appartiennent à quelque tribu voisine des Bisaltes (peut être aux Crestones?) qui vers 479/78 - 466/65 av. J.C. organise pour la première fois une production monétaire propre, étroitement liée avec la personne et le nom de leur roi.

Ainsi que nous avons déjà indiqué, le monnayage des Edones est attesté, du moins pour le moment, uniquement par les octodrachmes de Géta. L'effigie de Hermès-Arès coiffé d'un pélasos, se tenant debout derrière le dos de deux boeufs tenant une lance dans sa main, représentée sur l'avvers de ces monnaies est bien semblable à celle reproduite sur les octodrachmes des Orreskiens et des Ichnéens. Ce type commun, caractérisé par des traits iconographiques et stylistiques identiques reflète la similitude entre ces monnayages contemporains.

Sur l'avvers d'un exemplaire rare qui présente la première émission d'octodrachmes est gravée l'inscription insolite (text lb. elina). La deuxième émission qui est plus nombreuse adopte le type populaire dans l'aréal pour le revers, dont nous avons déjà parlé, avec l'inscription suivante - (text elina).⁴² La présence de ce type d'octodrachmes dans deux différents trésors (l'un trouvé dans la région entre Antioche et Laodicée ad Maré et le second - près du cours du Tigre)⁴³ a depuis longtemps réfuté les doutes timidement exprimés sur leur authenticité. Les traits iconographiques-stylistiques et métrologiques reliant les monnaies de Géta avec les signes monétaires de leur époque, frappés par d'autres institutions politiques, sont les critères fondamentaux pour leur caractéristique. L'originalité de ces octodrach-

mes s'exprime dans la forme et la teneur de leurs inscriptions. Elles relient le nom des Edones avec celui de Géta, qualifié comme leur roi. De cette manière les octodrachmes sont des documents officiels révélant les grandes ambitions politiques du dynaste thrace Géta, inconnu dans l'autres sources, qui le premier dans le monnayage antique applique à son nom le titre royal. Et si la tendance à nier l'originalité du monnayage thrace pousse certains spécialistes à chercher les prototypes de représentations et d'inscriptions originales dans le répertoire de la production monétaire de la cour dynastique macédonienne ou bien dans celui des grands ateliers monétaires grecs, pareilles tentatives dans le cas des monnaies de Géta sont irrémédiablement vouées à l'échec.

L'organisation politique des polis grecques qui ont un principe démocratique de gouvernement exclut la personne isolée du monnayage. Ces traditions sont si profondément enracinées que même les tyrans omnipotents du type de Pisistrate n'osaient pas les transgresser. Bien que le monnayage macédonien soit aux mains de l'institution royale, les monnaies frappées jusqu'en 480/79 sont anépigraphes. A peine après cette date le pouvoir royal trouve son expression dans une inscription contenant uniquement le nom de roi. Par ce nom, qui à l'instar des tétradrachmes d'Acanthas et plus tard également de ceux d'Abdère, indique l'éditeur de l'émission monétaire respective, l'institut royal macédonien accredité ses signes monétaires auprès des consommateurs étrangers. Les tétradrachmes et les tétrabolos frappés jusqu'en 451 av. J.C., destinés, comme il paraît aux marchés locaux, restent anonymes.⁴⁴ Même en l'Orient, chez les Achéménides, où l'idéologie du caractère divin du pouvoir royal absolu est très forte, les monnaies recréent une représentation conventionnelle, anonyme du grand roi, sans la mention de son nom et titre.

Si nous nous sommes arrêtés plus en détail sur ces faits c'est parce qu'ils montrent précisément que les inscriptions sur les octodrachmes de Géta n'empruntent pas des idées et formules étrangères. Elles reflètent, étant un phénomène original, les idées de la classe dirigeante thrace sur le caractère et les prérogatives du pouvoir royal. En outre, dans ces inscriptions vraisemblablement, sont mises certaines autres idées concrètes. Dans ses tentatives de conquérir la région du bas Strymon Athènes se heurte contre les Edones qui possédaient une grande partie de ces territoires contestés. L'épilogue de ce conflit est la bataille près de la ville édonienne Drabesque en 465/464. Les Athéniens ont été écrasés par des «forces unies des Thraces».⁴⁵ En ces années dramatiques, précédant la bataille, lorsque les Edones sont la force de choc de la coalition antiathénienne, la frappe monétaire portant le nom de leur roi a un sens politique déterminé.

Que nous indique la généralisation de toutes ces données.

Dans les terres entre le cours inférieur du Nestos et de l'Axios apparaît une intéressante frappe de monnaies d'argent, proche par leur métrologie, l'iconographie et le style. Ces monnaies sont liées de par leur caractère à deux différentes institutions politiques: les polis au principe démocratique et aux tribus ayant à leur tête des chefs militaires locaux ou des dynastes.

On liait, jusqu'à pas très longtemps, l'impulsion de l'apparition de ce monnayage aux guerres gréco-perses. Les études les plus récentes ont changé ce schéma. On distingue maintenant deux phases dans l'évolution de monnayage tribal thrace. Au cours de la première, datée entre 510-480 av.n.ère, les monnaies des Bisaltes,

des Derroniens, des Orreskiens etc. sont mises en circulation. Une grande partie des émissions monétaires les plus intéressantes des Edoniens, Bisaltes, Orreskiens et Derroniens, ainsi que celles de Mosès, avaient été frappées, comme nous l'avons signalé, après la retraite complète des armées perses du Sud-Ouest de la Péninsule balkanique - entre les années 476/5 - 465 av. J.C.. Cette brève période trace les limites de la deuxième phase. Esquissés de cette manière les deux phases de développement de monnayage tribal thrace se rattachent à certains traits intéressants caractérisant les monnaies archaïques de Thasos. Il semble qu'il a été un centre unificateur autour duquel gravitait l'évolution de ce monnayage. Les ambitions conquérantes d'Athènes orientées simultanément vers la région riche du cours inférieur du Strymon, le Pangée et Thasos semblent réunir également le grand centre commercial et ses régions voisines peuplées de Thraces. Anéanti par un siège épuisant de deux ans (465-463) et surtout par les conditions cruelles imposées par Athènes, Thasos interrompit pendant près d'une période de 30 ans son monnayage.⁴⁶ En même temps cessa également le monnayage des tribus thraces.

En étudiant la composition des trésors monétaires on constate qu'après les événements de 463 av. J.C., qui aboutirent à l'interruption temporaire de monnayage thasien, les tétradrachmes d'Athènes apparaissent massivement dans la circulation monétaire et commerciale avec l'Orient. Elles occupent non seulement la place des statères archaïques de Thasos ainsi que celle des monnaies des polis grecques en Sicile dont la quantité dans les trésors découverts en Egypte, Jordanie, Syrie, Irak et Iran n'a jamais été bien considérable, mais aussi celle des tribus thraces. Dans les trouvailles de la deuxième moitié du V^e-e s.av. J.C. on dénombre seulement des exemplaires isolés des octodrachmes des Bisaltes, représentés presque partout sous forme de fragments, c'est-à-dire traités comme des morceaux de métal précieux et non pas comme signe monétaire apprécié et connu. Le tableau de grand trafic commercial est déjà changé.

NOTES

1. IGCH - An Inventory of Greek Coin Hoards, N.Y., 1973.
2. IGCH No. 1177 - Asia Minor; IGCH No. 1482 Jordan; IGCH No. 1644 - Asyut; IGCH No. 1645 - Zagazig; IGCH No. 1652 - Naucratis; IGCH No. 1790 - Malayer.
3. IGCH No. 1644 - Asyut - Rhegion - 1 dr.; IGCH No. 1652 - Naucratis - Leontini - 1 tetr.
4. E.S. Robinson, Rhegion, Zanklé - Messana and the Samians - Num.chron., 1961, pp. 107-108; IGCH No. 1644 - Asyut; C.M. Kraay, *Archaic and classical Greek Coins*, London, 1976, p. 213-214.
5. Kraay, *op. cit.*, p. 213.
6. IGCH, No. 1177 - Asia Minor; IGCH, No. 1645 - Zagazig.
7. IGCH, No. 1637 - Demanhur; IGCH, No. 1638 - Delta; IGCH, No. 1635 - Sakha; IGCH, No. 1645 - Zagazig; IGCH, No. 1652 - Naucratis.
8. C. Roebuck, *The Grain Trade between Greece and Egypte - Classical Philology*, 1950; p. 236-240.
9. J.M.F. May, *The Coinage of Abdera (540-345 B.C.)*, London, 1966, p. 94-95
10. IGCH, No. 2065 - Messina, 1875; IGCH, No. 2066 - Gela, 1956:
11. I. Youroukova, *Nouvelles observations sur le monnayage tribal thrace - Pulpudeva*, 1980, 4, p. 27-38.
12. M. Price and N. Waggoner, *Archaic Greek Silver Coinage. The «Asyut» Hoard*, London, 1975, p. 29, 39; IGCH, No. 1644 - Asyut; IGCH, No. 1645 - Zagazig.

13. Price, Waggoner, *op. cit.*, p. 33, No. 93; IGCH, No. 1640 - Benha el Asl; IGCH, No. 1644 - Asyut; IGCH, No. 1646 - Fayum.
14. IGCH, No. 692; I. Iureukova, *Monetni nahodki, otkriti v Balgaria prez 1977 i 1978 g.* - Arheologhija, 1979, 4, s. 59.
15. L'inscription «oriskion», gravée sur certains statères est reliée avec un passage de l'Iliade dans lequel les centaures, en leur qualité d'habitants montagnards, étaient appelés (cuv. gr.). D'ici le nom des «Orreskiens» non attesté dans aucune autre source est adopté comme une dénomination synthétique des tribus thraces peuplant Pangée.
16. Kraay, *op. cit.*, p. 141, n. 3.
17. Price, Waggoner, *op. cit.*, p. 29, 39.
18. T. Gherasimov, *Nahodka ot dekadrahmi na irako-makedonskoto pleme dereni* - IBAI 11, 1937, p. 249-257.
19. B.V. Head, *Historia Numorum. A manual of Greek Coins*, 3-e ed. Oxford, 1911, p. 202.
20. I. Youroukova, *Coins of the Ancient Thracians*, Oxford, 1976, p. 43-45.
21. Head, *op. cit.*, p. 688-689.
22. Head, *op. cit.*, p. 202; P. Naster, *La collection Lucien de Hirsch*, Bruxelles, 1969, p. 167, No. 998; N. Waggoner, *Early Greek Coins from the Collection of Jonathan P. Rosen*, N.Y., 1983, p. 9, No. 10, etc.
23. M. Price, *Coins of the Macedonians*, London, 1974, p. 8.
24. Iv. Venedikov, *Hermes i deronite* - Numizmatika, 1979, 2, p. 3-7.
25. Kraay, *op. cit.*, p. 139.
26. Price, *op. cit.*, p. 8.
27. Herod., V, 7.
28. G.K. Jenkins, *Monnaies grecques*, Fribourg, 1972, p. 80.
29. P.R. Franke, *La monnaie grecque*, Paris, 1966, p. 36, 53.
30. *Ibidem*, p. 40.
31. G. Gorini, *Interventi nella seduta della terza giornata di lavori - Este e la Civiltà Paleoveneta a Cento anni dalle prime scoperte. Atti dell'XI convegno di studi etruschi e italici Este*, Padova, 27 giugno - 1 luglio 1976. Firenze, 1980, p. 205-207.
32. Raymond, *Macedonia regal coinage to 413 B.C.* - NNM 126. 1953; p. 18-42
33. Herod., VII, 116; Strab., VII, 7, 36; Athen., XII, 520 d - f; Tit. Liv., XLV, 29, 6.
34. Kraay, *op. cit.*, p. 140.
35. J.N. Svoronas, *L'Hellénisme primitif de la Macédoine prouvé par la numismatique et l'or du Pangée* - JIAN, 19, 1918/1919, p. 106.
36. Raymond, *op. cit.*, pl. VI, No. 45 a; 46 a; 48 a etc.; May, *op. cit.*, p. 86; J. Desneux, *Les tétradrachmes d'Akanthos* - RBN 95, 1949, p. 83.
37. IGCH, No. 1482, 1483, 1790.
38. Kraay, *op. cit.*, p. 209.
39. Waggoner, *op. cit.*, p. 9, No. 118.
40. Raymond, *op. cit.*, p. 101-125.
41. Kraay, *op. cit.*, p. 139, n. 4; pl. 26, No. 483.
42. E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines. 2-e partie. Description historique*, t. 4, Paris, 1928, p. 789-790.
43. IGCH, No. 1480; 1762.
44. Raymond, *op. cit.*, pl. X, No. 112-117; pl. XI, No. 118-126. (group III - 460-451 av. J.C.).
45. Thuc., I, 100.
46. G. Le Rider, *Les monnaies Thassiennes* in «Guide de Thasos», Paris, 1968, p. 168.

THRACES ET PELASGES DANS LA MEDITERRANEE

(2e partie)

Alexandre Fol

Thucydide, a-t-il raison d'affirmer que l'expédition militaire contre Troie n'était pas aussi grande comme le prétendent les poètes et le suggère la tradition? Cette question découlant du texte du I 9, I 10 et I, 11, 1 est d'une importance fondamentale pour le thème, car c'est de sa réponse que dépendraient les révisions de certaines idées sur la Thrace et des comparaisons éventuelles entre la Thrace et l'Hellade.

L'établissement de la stratigraphie de Troie et le réexamen de certaines données³ est permis de constater que la ville majestueuse est celle de Troie VIIh, la dernière phase de Troie VI (1800-1275 av.J.-C.).

C'est la ville conservée dans la mémoire des poèmes épiques et décrite par Homère, mais ce n'est pas la ville conquise par ses Achéens. La lutte contre Troie a été menée contre la ville de Troie VIIa détruite par le tremblement de terre (1275-1240) dont le plan a été de nouveau et l'architecture est moins somptueuse. Il n'est pas par hasard, affirme Akurgal, que les Hellènes ont érigé une statue à Poséidon, qui est dieu des tremblements de terre et leur vrai «cheval en bois».

Il semble en effet que Schliemann a démenti Thucydide qui considérait Mycènes comme une petite ville (I 10, 1). Mais ce n'est qu'en apparence, parce qu'en citant l'exemple de Sparte au I 10, 2, l'auteur se rend nettement compte que la puissance d'une organisation militaire n'est pas due à l'architecture monumentale de la polis. La faiblesse ne peut pas dépendre du plan d'une cité, mais de ses possibilités de développer l'économie, d'assurer la subsistance de plusieurs gens et de créer une armée nombreuse. La pauvreté provoque le dépeuplement, et par là, à l'impuissance en comparaison d'autres époques, de l'époque de la guerre du Péloponnèse, par exemple.

Le système d'agglomérations reflète le régime économique, dirait-on aujourd'hui si l'on était à la place de Thucydide au I 10, 1-2, et ce système est évident dans le texte - le mode de vie ancien exige que l'Hellade soit divisée «en villages» dans le voisinage de l'acropole, soit de la résidence fortifiée. Un tel système économique a été déjà éclairci dans la littérature. Dans la présente étude, je voudrais insister sur le récit de Thucydide des gens qui, dans la société de ce type, s'adonnaient au pillage et à l'agriculture au cours de la guerre (I 11, 1). Ce mode de vie nous est bien connu. Il diffère du mode de vie aristocratique de l'armée d'Agamemnon décrit par Homère, car Thucydide se guide, de toute évidence, sur d'autres traditions poétiques orales, de loin plus réalistes.

Le réalisme découle du fait - comme le suggère l'auteur faisant sans cesse des parallèles entre le pillage et la pauvreté - que la seule accumulation de richesses ne signifie point une économie développée, et donc, des ressources pour une

guerre. Le trésor est l'apanage d'une classe et ne circule pas dans les échanges, il n'a qu'une valeur monétaire. Le réalisme provient aussi du fait que les guerriers sont obligés de cultiver la terre pour se procurer de la nourriture. Tout cela a lieu en Chersonèse et ne pourrait avoir lieu nulle part ailleurs.

Ces conclusions seraient d'importance pour la présente étude si l'on procède à une datation approximative qui, comme on le sait, est la tâche la plus ardue en la matière. Donc, à quelle époque situer ces événements en Hellade?

Le décor de l'«Iliade» est démoli par le tremblement de terre en 1275 av.J.-C. lorsque étaient menés, selon toute vraisemblance, les derniers combats décisifs pour la citadelle en ruine. Si l'on ajoute foi au chiffre sacré de dix ans indispensables à mener une guerre, il faudrait l'insérer entre 1285 et 1275 av.J.-C. avec des écarts infimes. Cette datation paraît plus plausible que celle proposée par Blegen (1260-1250) av.J.-C.) qui est fondé sur les ravages causés par un incendie dans ces années. Elle est à admettre non pas du fait que toute cité pourrait être à tout moment incendiée, et ce, pas toujours par des envahisseurs, mais pour d'autres raisons.

Parmi les déplacements en Hellade mentionnés au I 12, 3, le plus important est celui des Béotiens d'Arné de Thessalie en Béotie à l'époque de l'histoire écrite, survenu 60 ans après la prise de Troie, et celui des Héraclides dans le Péloponnèse -80 ans après la guerre. Cela veut dire que d'après la datation ici proposée pour la première fois, les Béotiens s'y sont établis en 1215 av.J.-C. (ayant en vue que cette date, quoique précise, est convenue), tandis que les Héraclides, si l'on en croit le scholiaste, ont commencé, dans la même année, à conquérir le Péloponnèse. Ils y sont parvenus 20 ans après, soit en 1195 av.J.-C.

Cette date marque le début de la période Troie VII b 2, situé par les archéologues en 1190 av.J.-C., aussi est-il une différence minime entre les deux modes d'établir la chronologie des événements. C'est ce résultat qui est la raison la plus importante de redater la guerre de Troie d'après les suggestions de Thucydide, vu que la période Troie VII b 2 représente toute une époque nouvelle dans l'histoire du Sud-Est.

Il est à noter dans cette chronologie que la périodisation des thalassocraties des différents peuples après la guerre de Troie au fragment 11 du septième livre de Diodore acquiert une précision inattendue pour l'analyse. Ainsi, du fait que la guerre prend fin en 1275, la thalassocratie des premiers dans la liste, les Lydiens et les Méoniens, ayant duré 92 ans, serait liquidée par les suivants en 1183, soit toujours au début de la période Troie VII b 2. C'est alors que commence la thalassocratie des Pélasges s'étendant sur 85 ans d'après Diodore, suivie en 1098 av.J.-C. par celle des Thraces (!) ayant recouvert 79 ans, c.-à-d. jusqu'à 1019. Vient ensuite la thalassocratie des Thodiens qui désignent, dans le langage de Thucydide, les insulaires dans le voisinage du continent asiatique, qui se termine en 996 av.J.-C. Il n'est pas besoin d'énumérer les thalassocraties suivantes, l'important est de souligner celle des Cariens, les derniers dans la liste de Diodore, qui a eu lieu à la fin du IX^e et surtout dans le premier quart du VIII^e s.av.J.-C.

On en arrive à la conclusion que la thalassocratie des Pélasges, des Thraces et des insulaires s'étendait sur les XII^e et XI^e s.av.J.-C., la période des déplacements ethniques en Hellade. Donc, les Hellènes auront la primauté en Méditerranée orientale dans le premier quart du VIII^e s.av.J.-C. après la

«deuxième expulsion» des Cariens, mentionnée indirectement par Diodore et due aux Ioniens et aux Doriens. Comme je l'ai dit, cet événement se situe justement après la stabilisation relative de l'ethnie hellénique sur le plan militaire et politique grâce à la famille de Deucalion, et surtout après l'asservissement des groupes pélasgiques les plus compacts - en premier lieu, celui des Ioniens en Attique.

Dans cet état de choses, le synoecisme politique de Thésée serait une réalité historique à la fin de la période de la thalassocratie carienne et Thésée, lui-même, serait une grande figure au début du VIII^e s.av.J.-C., selon toute probabilité. Le fait de l'opposer à Minos est une contamination légendaire ayant lié, d'après les règles du récit mythologique, deux des personnages éminents dans la lutte pour la mer, dans la lutte pour la vie.

En d'autres termes, les textes de Thucydide et les suppléments donnent lieu d'affirmer catégoriquement que le mode de vie ancien en Hellade, décrit par lui, s'est maintenu longtemps après la guerre de Troie, sur le continent européen, du moins.

Ce mode de vie marqué par tous les éléments thraco-pélasgo-cariens hérité a disparu lentement en Hellade et comme on peut se rendre compte à la fois d'après Thucydide et Hérodote, s'est maintenu même de leur vivant.



L'époque la plus ancienne où sont apparus les «étrangers», comme le suggère Thucydide, est celle d'avant la guerre de Troie. Je l'ai déjà dit et je reviendrai aux mouvements ethniques jusqu'au début du XIII^e s.av.J.-C. Pour le moment, je voudrais procéder à certaines localisations plus exactes qui remontent grosso modo à la même époque.

Au I 11, 1, les Achéens pratiquent l'agriculture en Chersonèse (de Thrace) et le pillage pour s'assurer la subsistance au cours de la guerre. Le scholiaste ajoute que ceux qui cultivaient la terre étaient guidés par Acamas et ceux qui s'adonnaient à la piraterie - par Achille. Dans les éditions commentées, il est dit avec point d'interrogation que la mention d'Acamas est faite par le poète Antimaque, soit sur la base de la tradition poétique inconnue à Homère et adoptée par Thucydide. Cela confère une grande importance au supplément du scholiaste et il faut l'avoir en vue.

Comme on le sait par l'«Iliade» (II 844-850), Acamas et Peiroos sont chefs de tous les Thraces dont le pays «est baigné par l'Hellespont impétueux». Plus loin, on peut lire dans l'«Iliade» (IV 517) que Peiroos est fils d'Imbras et qu'il est venu d'Ainos. Dans l'optique de Thucydide et d'Hérodote pour le monde non-grec, exposée ci-dessus par la carte des enclaves pélasgiques avant et pendant le Ve s.av.J.-C., sont délimitées, d'après toutes les données, des régions thraco-pélasgiques: la Chersonèse de Thrace et l'embouchure de la Marica, y compris l'île voisine d'Imbros. Cette localisation pourrait être rapportée à l'époque jusqu'à la thalassocratie des Pélasges et des Thraces selon Diodore, c.-à-d. aux XII^e et au XI^e s.av.J.-C.

La première région appartient aux Dolonques dont les rois sont connus au

VI^e s.av.J.-C. et compte parmi les trois endroits où est localisée la lignée d'Orphée. Donc, Eusoros et Acamas ne pourraient ne pas faire partie de cette lignée qui connaît, par le mythe du conflit entre Dionysos et Oeagre, Charops et Orphée. Aux environs de cette région se trouvent l'embouchure de la Marica et les îles attenantes et c'est là qu'est localisée la deuxième ligne dynastique des Apsinthes de laquelle sont issus Poltys à Poltymbria (anc. Ainos), Imbras et son fils Peiroos.

Les deux dynasties se trouvent liées chez Homère. Je voudrais ajouter que la description des Thraces ayant des cheveux relevés sur la tête et tenant de longues lances entre les mains dans l'«Iliade» (IV 517-538) concerne les hommes de Peiroos, mais ceux d'Acamas auraient eu la même apparence - c'est justement les rois des Dolonques qui portaient deux lances lorsqu'ils sont allés consulter l'oracle de Delphes quel roi choisir pour cesser la guerre avec les Apsinthes au milieu du VI^e s.av.J.-C.

La deuxième localisation n'est qu'à réitérer. On l'a fait ci-dessus lors de l'élaboration de la carte des enclaves thraco-pélasgiques sur la base de Thucydide (IV 109, 4) qui parle des «barbares bilingues» en Chalcidique parmi lesquels les Pélasges sont les plus nombreux, et d'Hérodote (I 57, 1 et V 3,2) qui met les Gètes, les Thrauses et «ceux qui habitent au-dessus des Crestones» dans un groupe ayant des coutumes différentes de celles des autres Thraces. La tribu anonyme est justement une enclave thraco-pélasgique. Je tiens à répéter que Thucydide, lui-même, se rend nettement compte de ce qu'il écrit - il considère les barbares (chalcidiens) comme «bilingues». Les uns sont les Pélasges des Tyrsènes ayant habité jadis Lemnos et Ahtènes et les autres sont les Bisaltes, les Crestones et les Edoniens: on parlait d'ailleurs au pélasgique et au thrace.

C'est le moment de faire toutes les précisions possibles ou, au moins, de déclarer catégoriquement qu'on ne pourrait plus parler des Thraces en général et de confondre des coutumes, soit des modes de vie, propres aux différentes régions du pays. Je tiens à dire que l'idée des rites funéraires des Thraces, énoncée dans la littérature, est inexacte et n'a trait qu'aux Thrauses et qu'à ceux qui habitaient au nord des Crestones: ce ne sont que les Thrauses, affirme Hérodote (V 4,2), à déplorer le nouveau-né et à se réjouir du salut du mort, ce ne sont que ceux qui habitent au nord des Crestones, continue Hérodote (V 5) à maintenir la coutume que les femmes du défunt rivalisent entre elles pour être ensevelies avec lui.

Mais ces informations n'ont pas seulement une valeur ethnographique que nous essayons en vain... parfois de prouver par voie archéologique! Elles présentent un groupe ethno-culturel formé de Gètes, de Thrauses et de Pélasges, soit un groupe qui diffère des autres (Thraces) par ses rites funéraires - l'élément fondamental.

Dans un autre ouvrage que j'écrivais parallèlement à la présente étude⁴, j'ai tâché de montrer que le nom de la tribu est issu du nom d'une lignée de rois-prêtres et, se fondant sur les arguments de Thucydide, se répand plus tard pour des raisons militaires et politiques pour être adopté par certains groupes ethniques. De tels noms sont peut-être ceux des Besses, des Odryses, des Triballes et des Gètes. Alors j'ai admis et je continue à le croire que le nom royal de Geta des monnaies des Edoniens n'est pas une falsification, vu que les monnaies ne sont pas fausses, mais le nom d'une lignée de rois-prêtres. Son apparition à l'époque d'Hérodote et de Thucydide est une réminiscence religieuse typique pour la Thrace, mais non pas un

archaïsme, car la structure de la vie religieuse roi - roi-prêtre - roi-dieu ne change pas⁵.

L'idée nouvelle du groupe thraco-pélasgique situe le nom de Geta dans la région au-dessus de la Chalcidique et il n'y a qu'à réfléchir sur sa propagation au nord par voie religieuse et politique. La réponse est toute prête et elle est donnée par Thucydide I 12 et par les suppléments du scholiaste: après la guerre de Troie, ce ne sont pas que les Béotiens et les Doriens à s'être déplacés, mais plusieurs autres qui portent dans les scholies des noms génériques; parmi eux est Ménesthée des Théséides, c.-à-d. des Pélasges en Attique - c'est lui qui est allé au nord en Ibérie.

C'est en même temps la voie des idées religieuses marquée d'ailleurs par le mythe des Hyperboréens faisant partie du cercle des croyances apolliniennes. La clarification des principes solaire et chtonien du culte de Zalmoxis contribue à réaliser le sens de la religion thrace. Du point de vue ethnique, c.-à-d. militaro-politique, c'est le plus ancien nom issu de la lignée des rois-prêtres gètes qui serait mis en évidence.

La question des Thrauses est soit la même, soit ne se prête point à discussion. L'eîhnonyme apparaît pour la première fois chez Hérodote (V 3 et 4) et c'est la dernière, d'ailleurs, car les mentions par Tite-Live (XXXVIII 41, 5) et par Etienne de Byzance (632, 1) ne pourraient rien contribuer à sa localisation. Aussi l'hypothèse que les Thrauses auraient habité la région sud-ouest du Rhodope est-elle gratuite. Ils ne sont, puis-je dire, nulle part et il n'est guère besoin d'interprétations. Or l'hypothèse de Kretschmer que l'adjectif dérivé de ce nom générique aurait été à l'origine du nom des Thraces⁶ nous suggère d'autres idées. En l'occurrence, ce serait de nouveau une lignée de rois-prêtres non localisée se rapportant à l'époque archaïque thraco-pélasgique, en voie de disparition au temps d'Hérodote. En même temps, l'évolution de la langue et les contacts linguistiques thraco-grecs dans la zone riveraine auraient formé le concept mis en usage par les poèmes épiques.

Donc, la deuxième localisation concerne, elle aussi, des dynasties anciennes en Thrace du Sud-Ouest dans et au-dessus de la Chalcidique au Ve s.av.J.-C.



La différence entre les régions délimitées dans le temps est frappante. Entre Acamas en Chersonèse et Geta des Edoniens il y a huit siècles si, d'ailleurs, la guerre était menée par des hommes et non pas par des légendes personnifiées. Or, c'est à nous d'être surpris et non pas à Thucydide qui explique que même au Ve s.av.J.-C. les Athéniens n'ont pas perdu l'habitude de vivre dans leurs champs, soit dans leurs oikoi. Les passages du II 14 au 17 sont les plus indispensables à l'analyse, car ils nous font connaître le mode de vie rural d'une région pélasgique archaïque. Aussi bien en Chersonèse qu'en Attique l'agriculture a obligé les gens à vivre «en villages» d'après Thucydide, et «par familles», oserais-je dire.

Ce supplément est suggéré par le texte du scholiaste au II 15, 1 qui mentionne l'autre, d'ailleurs exacte, acception du mot «prytaneion» qui désigne le foyer où le feu brûle sans cesse. C'est le foyer familial. L'image évoquée par le commentaire du scholiaste est captivante: dans la petite Attique flamboient les nombreux foyers des familles, dressées l'une contre l'autre et menant souvent des

guerres pour défendre leurs biens ou emporter ceux d'autrui; ce n'est que plus tard que dans l'acropole dominant tout a été allumé un feu, celui de l'union politique.

Tel est le tableau dans la vaste Thrace où le synoecisme politique a été aussi réalisé par régions, et ce, par la dynastie de prêtres la plus puissante. Une information directe de ce genre nous donne la tragédie «les Perses» d'Eschyle qui se rapporte au V^e s.av.J.-C. Elle a été commentée dans la littérature bulgare par Iv. Velkov⁷, mais je voudrais la citer encore une fois, ainsi que la scholie y ajoutée, car elle pourrait fournir d'autres données.

On peut lire dans les vers 868-872:

oi ai Strymonïou pelágous Ahe(loïdes eisi pàroikoi) Thrêkion epaulôn/ limnas t'èktothen à katà hérson e/ lelaménai perì pÿrgon

Voici le texte intégral du scholion⁸:

868. *Strymonïou pelágous/ os méhri Hyperboréon parateinoúses tês arhês*

Person

869. *Aheloides/ ai díyrgoi. Ahelôn gàr pàn hýdor légousin*

870. *epaulôn tòn epaulismáton*

871. *limnas^o kai tês thalásses ósai eisi mesépeiroi*

872. *katà hérson eleraménai/ toîs teihesi kekyklóménai.*

Velkov lie les «bergeries thraces» (étables, demeures), mentionnées par Eschyle dans le vers 870, aux cours qu'il a vues dans le centre fortifié Dragojnovo aux environs de Parvomaj et souligne que l'auteur tragique parle aussi de «cités fortifiées dans la plaine». Il admet pour «epaulos» l'acception de demeure et j'y consens. Or, les choses sont plus complexes.

Tout d'abord, les Achéloïdes, soit les filles du dieu fluvial Achéloos, sont le nom poétique des villes dans le golfe de Strymon. C'est dans leurs environs que se trouvent les demeures, c.-à-d. les oikoi, des Thraces. En dehors d'elles, «loin» du golfe, dans le continent s'érigent des cités fortifiées (ceintes de murailles, d'après le scholiaste).

Je ne suis pas sûr que les murs observés par Iv. Velkov dans la région de Dragojnovo entouraient, en effet, des oikoi thraces. Toutefois, cette information est d'une grande importance, parce qu'elle nous présente une situation bien connue d'Attique, et ce, dans une région déterminée du monde thraco-pélasgique. Les résidences (ce ne pourrait pas être des villes) fortifiées regroupent sur le plan militaro-politique, et de là, politico-religieux les demeures des agriculteurs dispersées dans les champs. Tel était l'état de choses sur le cours inférieur du Strymon et dans la mer de Strymon.



Il est évident qui habitait la campagne. Thucydide a mentionné et le scholiaste a expliqué par qui étaient habitées les résidence fortifiées. C'est l'aristocratie pélasgique dont les chitons de lin blanc et les cheveux retenus par des épingle d'or sont décrits au I 6,3.

Il y a lieu de faire la différence entre les deux groupes humains dont la caractéristique sociale dépend de leurs vêtements et de leurs armes. La coutume de porter toujours l'arme n'est pas typique pour les chefs des tribus. Cet armement, comme je l'ai dit, consistait en machaira, d'après le scholiaste, et en bouclier. Le plus important, c'est que cet armement est d'origine carienne, ce dont témoignent Thucydide et les suppléments du scholiaste. Les Cariens, ces pirates barbaresques, ont introduit cette mode et ont été les premiers à graver des insignes sur les boucliers. Mais ces insignes sont d'un caractère sacré, car étant destinés à faire peur à l'ennemi et à protéger le guerrier. Du point de vue religieux, cette protection était réalisée par les divinités souterraines, aussi peut-on affirmer catégoriquement que les symboles cariens, adoptés dans le monde thraco-pélasgique, sont d'origine dionysiaque.

Cette conclusion cadre avec la thèse la plus probable de l'origine micrasianique de certains traits fondamentaux du culte démocratique dionysiaque et c'est les Cariens qui sont, en l'occurrence, leurs porteurs. La conclusion est judicieuse aussi du fait de l'analyse stratigraphique des données qui situe la thalassocratie carienne à la fin du IX^e et au début du VIII^e s.av.J.-C. Donc, elle correspondrait à l'apparition relativement tardive du culte dionysiaque et à sa propagation dans la période mycénienne, en tout cas.

La machaira et le bouclier étaient aussi portés par les fantassins et les paysans et sont considérés par Thucydide et son scholiaste comme un armement «barbare» typique. C'est lui qui a été la composante principale de l'armement thrace et le plus approprié aux pirateries.

Pausanias (VII 4, 9) lie catégoriquement les Cariens aux Abantes qui situe leurs déplacements à une même époque: les Cariens se sont rendus à Chios, les Abantes - en Eubée. Il est fort possible que la chronologie de Pausanias soit erronée, car entre la thalassocratie thraco-pélasgique et celle des Cariens il y a un espace de deux siècles environ. Mais cette liaison est importante pour la sémantique dans le domaine de l'armement: les Abantes sont tout comme les Mysiens des «guerriers de près», soit ils portent des glaives. Il existe en même temps dans leurs traditions militaires un niveau sémantique ancien qui les apparente aux Thraces de Peiroos: ils portaient des cheveux tondus au devant⁹.

Les Abantes n'étaient pas parmi les gens qui soignaient leurs cheveux, ni parmi ceux qui «portaient l'arme» tous les jours à la «mode barbare». Les soins des cheveux sont sacrés - c'est par ces soins que le guerrier fait don de sa force au dieu, qu'il se lie avec le dieu pour se confondre avec lui et jouir de sa protection. L'aristocratie pélasgique faisait le même, mais au temps de Thucydide où la tradition orale était en voie de disparition elle utilisait les épingles d'or pour retenir les cheveux.

A ce niveau sémantique ancien, le guerrier ayant fait don de ses cheveux au dieu était armé non pas d'une machaira, mais d'une lance. Des lances portaient aussi les Thraces de Peiroos. Les lances restent un net insigne de ce cercle d'idées politico-religieuses d'ordre aristocratique - les rois des Dolonces étaient armés de deux lances, Bendis - elle aussi, il n'est pas par hasard que sur le cratère de Gela est figuré Orphée accompagné de Thraces tenant deux lances entre leurs mains. D'ailleurs, on mettra dorénavant l'accent sur sa découverte à Gela, Sicile du Sud, en raison de l'accroissement de l'importance de l'orphisme thrace dans ces régions et du

rôle de Pythagore pour sa canonisation dans le voisinage, à Crotona.

C'est avec des lances qu'est tué le guerrier mandaté par les Gètes auprès du dieu Zalmoxis. Ici les Gètes apparaissent comme un maillon dans l'analyse, qui relie, de son côté, les deux sémantiques politico-religieuses parce que, comme le signale Jordanès dans «Getica» (40, 58), les prêtres des Gètes sont allés accueillir Philippe lors de son irruption à Odessos en vêtements blancs et tenant des cithares entre leurs mains pour implorer du dieu la victoire. Mais laissons de côté les chants. Les vêtements blancs des prêtres sont les mêmes vêtements blancs des aristocrates pélasgiques d'Attique à la veille de l'époque de Thucydide. Autrement dit, c'est la blancheur de la doctrine solaire orphique.

Donc, ce sont les lances, le sacrifice de la touffe de cheveux et les vêtements blancs (les chitons) qui sont significatifs de l'appartenance de classe.

C'est aussi le cercle des prêtres et c'est de ce cercle que fait partie le roi-prêtre. Pour ne pas citer une quantité d'exemples, je voudrais insister sur les plus éloquents - les tétradrachmes d'argent de Sparadocos sur lesquelles sont représentés des cavaliers tenant chacun deux lances, et l'homme avec les deux lances sur les monnaies des Oresques et celles du roi des Bisaltes Moses.



Hérodote affirme (II 50; 1-2) que presque tous les noms divins sont venus en Hellade d'Égypte. Par exemple, les Danaïdes ont initié les femmes pélasgiques du Péloponnèse aux mystères des fêtes de Déméter, les Thesmophories; après que les habitants du Péloponnèse ont été chassés par les Doriens, cette fête a été célébrée par les autres Arcadiens et Péloponnésiens (II 171, 1-3). Mais les divinités qui sont inconnues en Égypte ont été empruntées aux Pélasges, continue Hérodote (II 50; 1-2), excepté Poséidon venu de Libye. L'auteur ajoute (II 50; 3) que la vénération des héros n'était pas propre aux Égyptiens. La figuration d'Hermès «ithyphallique» pour forcer le respect n'est pas empruntée aux Égyptiens, mais aux Pélasges. Parmi eux les premiers ont été les Athéniens suivis des autres (Hellènes). Dans le même passage (II 51; 1-2), Hérodote explique que seul celui qui connaît les mystères des Cabires que les Samothraces ont appris des Pélasges «comprendrait ce que je dis». Les mêmes Pélasges qui habitaient jadis Samothrace ont vécu ensemble avec les Athéniens (en Attique); c'est d'eux que les Samothraces ont appris les mystères; à ces mêmes Pélasges, ce sont les Athéniens les premiers parmi les Hellènes à emprunter la représentation ithyphallique d'Hermès; c'est à lui que les Pélasges ont dédié un récit sacré qui fait partie des mystères samothraces (II 51; 3-4).

Plus loin Hérodote affirme (II 52; 1) que les Pélasges faisaient des sacrifices aux dieux, mais ne leur donnaient aucun nom; ils ne connaissaient point leurs noms. Bien plus tard (II 52; 2), ils ont adopté les noms des autres divinités issues d'Égypte - le nom de Dionysos y est venu encore plus tard - et ont commencé à les dénommer à Dodone oracle qui est le plus ancien chez les Grecs et le seul pendant un certain temps. Lorsque les Pélasges ont demandé à l'oracle s'il fallait emprunter aux barbares les noms des divinités (II 52; 3), il leur a conseillé de le faire; à partir de cette époque, ils ont commencé à faire des sacrifices aux divinités en les appelant par ces noms, adoptés plus tard par les Hellènes.

Au II, 53; 1-2, Hérodote fait une tentative heureuse de dater cet événement à l'aide d'Homère et d'Hésiode qui ont déjà présenté la théogonie grecque, donc l'anonymat pélasgique et l'emprunt des noms des divinités aux barbares (Égyptiens) se situent à leur époque - d'après Hérodote, ils ont vécu environ 400 ans avant lui.

L'anonymat n'est cependant pas disparu au temps de Thucydide. Au II 15, 2, il ne parle pas d'Athéna, mais de la déesse. Le scholiaste y ajoute fort à propos que les Athéniens (descendants des Pélasges - la note est à moi) parlaient d'elle d'une manière vague, tout comme d'Apollon.

Tout ce que j'ai dit est d'une importance primordiale pour la religion thrace, vu que l'on parle dans le cadre de la communauté culturelle thraco-pélasgique. La couche la plus ancienne de ce système religieux est apollinienne, mais anonyme, soit solaire ou proprement orphique. Déjà alors on pratiquait le culte des héros ou des anthropodémons, phase intermédiaire entre les mortels et leur immortalité. La même couche contient aussi des éléments chtoniens qui sont à l'origine du culte des Cabires, apparu plus tard, et trouvent leur expression dans l'Hermès ithyphallique. De plus, le nom divin des Cabires et les prénoms qui en ont été dérivés sont les plus fréquents en Thrace du Sud-Ouest (Macédoine et Béotie)¹⁰.

Bien entendu, Hérodote fait une datation erronée, mais il a tout à fait raison que Dionysos apparaît plus tard pour que se forme la deuxième couche de la religion thraco-pélasgique et de la religion proprement thrace à l'époque de l'histoire écrite. Il apparaît au «temps d'Homère et d'Hésiode», soit, d'après la chronologie d'Hérodote, vers le IX^e s.av.J.-C. qui correspond à l'époque de la thalassocratie carienne ou à la suprématie des navigateurs anatoliens et insulaires, autrement dit, à la propagation des éléments ethno-culturels micrasianiques.

Qu'est-ce qu'on peut y ajouter? Peut-être que je continue à soutenir la thèse que la Thrace du Sud-Ouest (y compris la Chalcidique) était le berceau du système religieux thrace d'ordre aristocratique (solaire ou orphique). Peut-être qu'Hérodote avait et continue à avoir raison de considérer Hermès comme le dieu, le géniteur des rois thraces et que cette croyance - qui occupe la place centrale dans les mystères des Cabires - s'est formée tout d'abord en Thrace du Sud-Ouest et dans les îles égéennes sur la côte thrace. Mais je voudrais préciser que l'élément chtonien réside non pas dans le rôle d'Hermès Psychopompos de «conduire les âmes», mais dans son ithyphallisme.

Hermès ithyphallique est le symbole du mariage sacré entre le fils-amant et la Grande déesse-mère qui donne naissance au pouvoir royal. L'interprétation du mariage sacré est faite déjà¹¹, les témoignages matériels de son existence jusqu'à l'expansion romaine vont s'accroître. Là où les archéologues recherchent - et ont retrouvé à Seuthopolis! - des sanctuaires des grandes divinités samothraces, des Cabires, là serait le centre culturel d'Hermès ithyphallique royal, l'appui du pouvoir royal en Thrace.

Dans le passage commenté à plusieurs reprises (V 7), Hérodote a raison non seulement pour Hermès, mais aussi pour Arès, Artémis et Dionysos. Il suffit de les concevoir comme une tentative de présenter les idées générales de la deuxième couche de la religion thrace qui est liée aux croyances dionysiaques et a un caractère profondément démocratique. Il ne faut pas oublier que ce n'est que Phidias qui a

identifié le monde anonyme des divinités helléniques et a érigé leur panthéon. Lorsqu'il écrivait son «Histoire», Hérodote ne les avait pas encore vues - il les concevait comme des suggestions culturelles en action. Il s'agit de même de ses noms grecs de la guerre thrace, de la chasse thrace et de la nature thrace toujours renaissante. Mais, prise en général, cette idée est une antithèse de la religion «royale».

L'antithèse apparaît en même temps que Dionysos à l'époque de la thalassocratie carienne où, comme l'affirme Thucydide, tous étaient armés «à la barbare» pour se défendre contre les pirates. Et d'être pirates, eux-mêmes. La base sociale du culte dionysiaque sont les paysans armés qui envisagés comme appartenant à des couches différentes recevront d'autres caractéristiques de classe, car la guerre et la chasse - dans les conditions de la différenciation sociale - seront l'apanage de l'aristocratie. Il s'agit surtout de la classe, une épreuve axiologique que le fondateur de la dynastie doit passer pour lui assurer le pouvoir.



La communauté thraco-pélasgique pratiquait d'ailleurs le culte solaire (orphique, conventionnellement) qui ne pourrait ne pas être lié à des éléments chtoniens (Hermès, conventionnellement), renforçant le caractère idéologique et de classe de la croyance. Cette doctrine religieuse relativement simple et unie est défendue par les dynasties des rois et des prêtres dans un monde où les divinités n'ont pas encore de noms; ils apparaîtront dans les poèmes épiques grecs et seront identifiés par la sculpture grecque.

L'anonymat était typique pour les sanctuaires les plus anciens et un tel sanctuaire est celui de Dodone dans le Péloponnèse où est sa place la plus appropriée car, d'après Hérodote, c'est là le foyer des emprunts des divinités à l'Égypte. Il y a lieu d'ajouter que cela est attesté par le lien (ethno-?) culturel et politique établi entre la Grèce mycénienne et l'Égypte. Or l'anonymat s'étendait sur tout le territoire de la communauté thraco-pélasgique, ajoute le scholiaste au texte de Thucydide qui mentionne que pour les Athéniens Athéna et Apollon sont la déesse et le dieu. Et c'est logique, car dans la couche la plus ancienne de ce système religieux le soleil ne pouvait pas être dénommé. Anonyme est aussi le sanctuaire de Delphes.

Delphes est en Phocide. Au II 29, 3, dans un passage bien connu, Thucydide a tout expliqué. Térés (le père de Sitalcès - la note est à moi) n'avait rien à voir avec Térée qui était marié avec Procné, fille du roi athénien Pandion. Ce Térée n'est pas de la même Thrace (d'où est Sitalcès maintenant - la note est à moi), mais de Daulis en Phocide qui était alors peuplée de Thraces.

Le mythe de Térée et sa naissance dans un monde conformé au mode de penser grec sont interprétés depuis longtemps. Je voudrais ajouter que la violation de Philomèle, soeur de Procné, suggère des éléments d'hiérogamie qui constituent un lien nouveau avec la religion thrace. Mais ce ne sont que des détails.

Il importe que la Phocide était habitée par des Thraces, mais non pas par les Thraces de la Thrace de Sitalcès du V^e s.av.J.-C., soit elle avait une population thraco-pélasgique. Ce dont témoignent la carte de la propagation des Thraco-Pélasges d'après Hérodote et Thucydide, et le passage qui nous fait savoir que

Térée est marié avec Procné et l'existence d'un lien de parenté entre les Pélasges d'Attique et les habitants phocidiens. Le sanctuaire solaire anonyme appartient justement à ces personnages, aussi, d'après la chronologie ici établie des événements et des idées, pourrait-on le situer dans la période du IX^e au début du VIII^e s.av.J.-C.

C'est le tour du texte de Pausanias (X 15, 2) qui affirme que «cet Apollon (de Delphes - la note est à moi) est dénommé Sitalcès». La place est aussi bien connue et il n'est pas besoin de citer toute la littérature qui ne traite cependant pas le problème ici envisagé. Il s'agit d'autre chose.

Après la date déterminée qui marque le début de la deuxième vague de migrations, dues à plusieurs raisons, dont la plus importante est l'établissement des groupes helléniques, on procède à l'identification des divinités. A mon avis, comme je l'ai dit, c'est l'époque de l'apparition du culte dionysiaque; c'est de cette époque qu'on devrait dater tous les épisodes des combats de l'entourage de Dionysos avec les rois thraces - par exemple, ceux de Mopsos, de Lycurgue, etc. Ces épisodes jalonnent l'histoire de la réforme attribuée à Orphée à laquelle participeront les nouvelles composantes religieuses dionysiaques. C'est alors que la tradition considérerait l'anonyme sanctuaire d'Apollon à Delphes comme phocidien, c.-à-d. thraco-pélasgique et lui donnerait le nom qui serait engendré par des raisons politico-généalogiques. Il n'importe si Sitalcès était une épithète grecque du dieu ou non, s'il avait existé parallèlement au nom proprement thrace, il est à noter que la généalogie attribuera au sanctuaire son caractère essentiel: le culte solaire y pratiqué procède de l'époque archaïque thraco-pélasgique, c'est pourquoi le dieu porte le nom reporté dans le temps du plus légendaire roi de la dynastie de Térée-Térés.

Cela a eu lieu dans la deuxième couche du développement du système religieux thrace. A l'époque de l'histoire écrite, des monuments littéraires et épigraphiques démontreront l'intensité des liens des rois odryses avec le sanctuaire de Delphes pour étayer la thèse à soutenir. Au IV^e s.av.J.-C., la dynastie des prêtres delphiens des Thracides en sera le meilleur témoignage, et ce n'est pas du fait qu'on présume qu'ils étaient en effet des Thraces, mais qu'on est profondément convaincu dans l'appartenance thrace du sanctuaire.

Je voudrais faire part d'une autre idée. Le sanctuaire de Delphes est situé sur la voie sacrée qui traversait la Béotie et la Phocide. Cette voie a été parcourue par les rois des Dolonces, elle part de la Chersonèse, suit la côte de la Chalcidique, traverse la Thessalie, la Béotie et Delphes pour terminer dans le golfe de Corinthe. C'est le trajet suivi par l'armée de Xerxès. Cette voie est sacrée car c'est, d'une part, l'artère de la religion solaire, et d'autre part, le canal de pénétration du culte dionysiaque.

En d'autres termes, c'est la voie de la réforme orphique et ce n'est pas par hasard qu'elle se termine en Thrace du Sud-Ouest et en Grèce du Nord, les pays où les légendes localisent la mort d'Orphée. C'est là qu'on situe sa vie et sa mort, c'est là qu'est survenue une révolution ethno-culturelle, c'est là toujours que commencent, en général, les changements en Hellade. C'est le même Apollon anonyme qui a conseillé aux Héraclides de franchir, explique le scholiaste, «les défilés», ces défilés n'étant point l'isthme de Corinthe, mais le golfe de Crissa en Phocide.

La voie sacrée a, en outre, une autre caractéristique. De toute évidence,

c'est la voie des migrations les plus importantes de tribus thraces en Asie Mineure et de l'Asie Mineure. Les idées exposées dans la présente étude mettent en évidence que ces migrations ne pourraient ne pas être encadrées dans la chronologie y établie de l'évolution ethno-culturelle. C'est un autre thème qui est à traiter.

NOTES

3. Cf. E. Akurgal, *Ancient civilizations in Turkey*, p. 52 f. 60.
4. Al. Fol, T. Spiridonov, *Géographie historique des tribus thraces jusqu'au IIIe s.av.J.-C.*, 1978, S., ch. VI «*La réalité ethnonymique et ethnique en Thrace*».
5. Al. Fol, Iv. Venediktov, Iv. Marazov, D. Popov, *Légendes thraces*, S., 1976.
6. D. Detschew, *Die thrakische Sprachreste*, Wien, 1957, p. 521.
7. Iv. Velkov, *Dragojново - cité thrace*, IAI, 19, 1955, pp. 85-93, en particulier pp. 91-93.
8. G. Dindorf, *Scholia in Aesch. Oxonii (Aeschyli Tragaediae Superstites et deperditarum fragmenta)*, tomus III, 1851, p. 88.
9. Plut., *Thes.* 5; *Arr., Bith.*, 16.
10. D. Detschew, *op.cit.*, p. 220.
11. Al. Fol, Iv. Venediktov, Iv. Marazov, D. Popov, *op.cit.*



TORNA, TORNA, FRATRE

Pr. I. IONESCU

Problema interpretării cunoscutei exclamații din anul 587 a unui soldat din armata bizantină, condusă de Cometiulus în cursul unei expediții împotriva Avarilor lui Baian, în nord estul Traciei, în apropiere de Anchialos, azi Pomorje, exclamație înscrisă mai întâi de Theophylactos Simocattes în *Istoria* sa, în jurul anului 630: *torna, torna!* și reluată apoi de Theophanes Confessor în *Cronica* sa, scrisă între anii 810-814, care a adăugat cuvântul «fratre» (*torna, torna, fratre!*) a fost reluată. Ea a fost din nou discutată, cu expunerea rezultatelor bibliografice la zi, de Violeta Barbu, care referă: «Adevărată 'problemă homerică' a istoriei limbii române, două pasaje din cronicarii bizantini Teofilact Simocate și Teofan au polarizat istoriografia și lingvistica română și străină, vreme de peste două secole. Ele au fost interpretate de unii cercetători fie drept cea mai veche urmă a străromânei, fie ca o prețioasă atestare a limbii populației romanizate de la sudul Dunării, iar de alții drept o simplă comandă militară latinească, obișnuită în Imperiul bizantin în secolul al VI-lea»¹. Cu privire la relația dintre «vorbele culese de Teofilact și începuturile limbii române», autoarea citată consideră că: «Această relație a fost valorizată de Ion Coteanu², care identifică expresia citată; a de Teofilact cu o «probă de limbă» aromânească, «ceea ce duce la reducerea simțitoare a perioadei de timp în care aromâna și dacoromâna au constituit un singur grai sau dialect al limbii latine (secolele IV-VII)»³.

Text în aromână, în limba autohtonilor, a fost considerat și de J. Thunmann, Gh. Roja, P. Papahagi. Drept mai vechi text românesc, aparținând protoromânei, a fost considerat de Gh. Șincai, Roesler, Tomasechek, Hasdeu, Xenopol, Iorga, Philippide, Radu Vulpe, Popa-Lisseanu, P.St. Năsturel, Al. Rosetti, G. Ivănescu, C.C. Giurescu, Dinu C. Giurescu, în timp ce alți cercetători susțin că este vorba de o expresie latină, după uzul limbajului militar oficial al epocii: K. Jireček, Weigand, O. Densușianu, P. Mutafčiev, G. Koliass, M. Gyoni, F. Lot, C. Tagliavini, H. Mihăescu, I. Glodariu, I. Fischer.

Împreună cu P.St. Năsturel, ne întrebăm și noi: «de partea cui este dreptatea?»⁴.

Fiind o problemă lingvistică de importanță națională, prezentă în discuția specialiștilor, considerăm oportun să fie înscrise și alte opinii, în vederea rezolvării debătutei «probleme homerice» de limbă romanică. De la început constatăm că cercetătorii acestei probleme de lingvistică, «vreme de peste două secole», au făcut mai mult considerații socio-istorice de lingvistică, decât să facă propriu-zis o analiză gramaticală, morfologic-sintactică.

În discuția asupra apartenenței textului la o limbă sau alta, cuvântul martor este *frat(r)e(r)*, exploatat, cum se arată în *Exciclopedia limbilor romanice* (București, 1989, p. 311), atât din punct de vedere stilistic sau sociolingvistic (adresarea cu *fratre* nu putea figura în limbajul oficial al comenzilor militare), cât și din punct de vedere fonetic și gramatical (ca formă de vocativ neconformă cu norma latină). Rezolvarea problemei discutate rezultă din interpretarea grafiei cuvântului *fratre*. Unii cercetători au considerat această grafie un «barbarism», alții o «coruptelă» a formei corecte *frater*, iar alții, o formă intermediară între *frater* și *frate*. Violeta Barbu conchide că în inscripțiile de pe teritoriul Daciei și al Dobrogei de până în secolul al XIII-lea nu se cunosc, până în prezent, atestări epigrafice ale lui *fratre*, nici ca formă de nominativ și nici ca vocativ, de unde ar rezulta că unica mărturie a acestei variante puse în legătură cu istoria limbii române, cea din opera lui Teofan, nu poate căpăta, cel puțin în planul strict al probelor materiale, o confirmare epigrafică⁵. În realitate, atestările literare ne confirmă prezența cuvântului latin *frater*, *-tris* pe teritoriul Daciei și al Dobrogei în secolul al IV-lea în operele literare ale episcopilor Ulfila și Auxențiu de Durostorum⁶. Pentru secolul al VI-lea, indicăm opera papei Vigilius (537-555), *Epistolae et decreta*⁷. Epistola XII (olim) este adresată și trimisă din Constantinopol episcopului Tomisului, Valentinian, la 18 martie 550, cu formula protocolară: «*Dilectissimo fratri Valentiniano episcopo de Tomis provinciae Scythiae*». Reținem cuvântul *fratri*, care este aici în cazul dativ. Substantivul latin masculin imparisilabic, terminat în *-er*, *frater*, *-tris*, de declinarea a III-a, are în ablativ terminația în *-e* (*fratre*), așa cum îl găsim și în *Cronica lui Theophanes. De ce însă cuvântul se află în ablativ și nu în vocativ, cum ne-am aștepta?*

Se cunoaște că în limba latină sunt unele verbe care cer după ele cazul ablativ, cum sunt: *libero* (= a libera), *levo* (= a ușura), *solvo* (= a scăpa, a scoate, a salva)⁸. Și verbul *torno*, *-are*, întâlnit și în operele literare ale lui Cicero și Plinius⁹, ca îndemn, în exclamația către stăpânul catărului de a-i îndrepta, de a-i *salva* povara care-i căzuse de pe spinare, aflat la imperativul prezent (persoana a doua), *torna*, are, în cazul de față, după el substantivul în ablativ, și nu în cazul vocativ. Construcția propoziției imperative: *torna, torna, fratre!* se justifică a avea caracter latin. Ea a fost rostită în limba locului sau în limba țării, adică în limba latină a secolului al VI-lea, care pregătea nașterea limbilor neolatine, atât în Răsărit cât și în Apus. Rezultă că afirmațiile despre existența unei «limbi străromâne», despre «scriitori străromâni» și «scrieri străromâne» în perioada daco-romană (sec. II-VI, VII) sunt lipsite de justificare lingvistică. Până în primele decenii ale secolului al VII-lea d.C. pe întinsul Imperiului roman supraviețuiește în vorbire limba latină, numită în Răsărit *limba latină dunăreană*, care va deveni, începând din secolul al VIII-lea, limba română¹⁰.

NOTE

1. Violeta Barbu, *Vechi mărturii despre limba română: Torna, torna, fratre*, în «Limba Română», 1990, 1, p. 29.

2. În *Morfologia numelui în protoromână*, București, 1962, p. 22; 3. Violeta Barbu, *op.cit.*, p. 35.

4. In SCIV, 1956, nr. 1-2, p. 181; 5. În «Limba Română», 1990, nr. 2, p. 147.

6. Pr. prof. dr. Ioan I. Rămureanu, *Termeni latini creștini din simbolul lui Ulfila și din scrisoarea lui Auxențiu de Durostorum intrați în fondul principal al limbii române*, în «Studii Teologice» XXXVI(1984), nr. 9-10, pp. 681-690.

7. Migne, *Patrologiae Latinae*, vol. 69, col. 15-53.

8. I.I. Bujor, Fr. Chiriac, *Gramatica limbii latine*, ed. II-a, București, 1971, p. 177.

9. L. Quicherat et A. Daveluy, *Dictionnaire latin-français*, Paris, 1852, p. 1203.

10. I. Fischer, *Latina dunăreană*, București, 1985.

SPAȚIUL TRACIC



«Tracii sunt neamul cel mai numeros și mai răspândit din lume, după cel al Indienilor» (*Herodot*)

CUPRINSUL

Iordanka Youroukova, <i>Le monnayage tribal thrace et le grand trafic commercial pendant la première moitié de V-e s.av.J.C.</i>	1
Alexandre Fol, <i>Thraces et Pelasges dans la Méditerranée (II)</i>	11
I. Ionescu, <i>Torna, torna, fratre</i>	22